

des Princes Ec. Avril 1722. 257

porte sur cette loi si sagement établie, mais qui suivant les apparences, sera toujours mal observée. Le Duc de Poli vient d'être gratifié d'une pension de 2400. Ecus Romains ; le nouveau Duc de Guadagnola, d'une autre de 2000. : & pour n'en pas faire à deux fois, le St. Pere accorde à la Famille par un privilege spécial, toutes les Franchises dont jouissent les Cardinaux, & va, dit-on, au premier jour les declarer tous Princes du Trône. Le Mariage de Dona Faustina Mattei, fille du Duc de Paganica, est conclu avec Dom Marc Conti, le Duc de Poli son Pere a déjà signé le Contract, & cette affaire pour être consommée, n'attend que le consentement du Pape, qu'il ne refusera vraisemblablement pas, à cause des avantages qui en reviennent à sa Famille, cette Princesse étant une des plus riches héritières de Rome.

II. On travaille avec empressement à perfectionner le Canal de *St. Felicita*, pour faire la jonction des eaux de la Mer avec celles du Lac, & plus de 800. Pionniers y sont actuellement employez. On prétend par là se procurer de grandes commoditez, & principalement à meliorer la pêche. En remuant les terres on a trouvé trois tuyaux doubles de la grosseur de trois doigts, avec une Inscription de l'Empereur Valerien, & un Esquif de Galeres ; ce qui fait croire qu'il y avoit là autrefois un Bassin, ou que c'étoit un Port de l'Empire Romain. Le 19. les 50. Gentilshommes qui ont servi de Pages au Pape le jour de sa prise de possession du Pontificat, furent admis à baiser les pieds de S. S., qui leur fit distribuer à chacun une Couronne d'Agathe & une Médaille d'or, des Indulgences, & des Parentes qui les declarent Chevaliers Comtes du Palais.

Ce

*Canal pour
joindre la
Mer au Lac.*